

# Ville du Robert

N° 9

Trimestriel — Mai 2016

## Bulletin Municipal



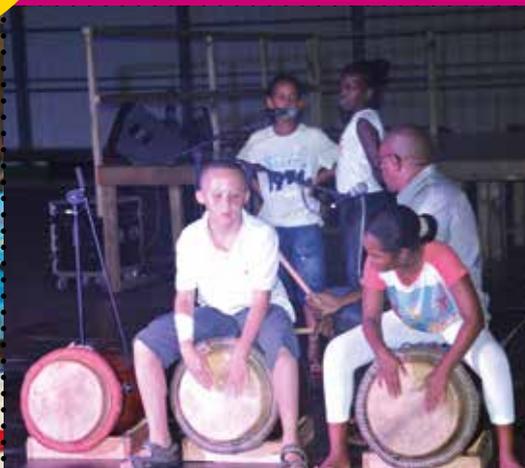
INCLUS  
DOCUMENT  
DES RISQUES  
MAJEURS  
ET  
PROGRAMME  
DES  
ANIMATIONS



## Une nouvelle école pour les petits Robertins



La crèche municipale



L'Office Municipal de la Culture et des Loisirs



Enlèvement des VHU



# Le mot du Maire

## Ensemble..., continuons à transformer le Robert !

*Mes chers administrés,*

La crise économique mondiale perdure. La zone euro, en dépit de la baisse du cours du baril de pétrole, d'un euro plus faible et des taux d'intérêt moins élevés, reste toujours aux prémices d'une reprise de la croissance. La France subit de plein fouet ces instabilités économiques et les politiques pour favoriser la relance et lutter contre le chômage ne portent pas encore les fruits escomptés.

En Martinique la situation des finances communales s'est considérablement dégradée en raison de la forte baisse des dotations de l'état, conjuguée à une situation économique stagnante qui ont conduit à une diminution des recettes alors que les dépenses suivent la trajectoire inverse. La ville du Robert qui a longtemps repoussé l'échéance a malheureusement connu en 2015 une situation financière difficile que nous parvenons à compenser grâce aux excédents de l'année précédente.

L'excédent net cumulé dégagé de 3 402 586,49€ en fonctionnement nous permet donc de combler notre déficit de 310 943,19 € de la section d'investissement par l'affectation d'une somme de 402 586,49 € et de dégager une enveloppe de 3 millions d'euros pour abonder notre section de fonctionnement.

Vous comprendrez donc que dans ce contexte, l'heure est à la vigilance et à plus de rigueur dans la maîtrise de nos dépenses et dans la recherche de nouvelles sources de financement.

Mais, le contexte économique particulièrement difficile ne doit pas nous conduire à l'immobilisme et nous devons poursuivre le développement harmonieux de notre ville en visant l'amélioration du cadre de vie de nos concitoyens :

nous devons doter la commune d'un éclairage public de meilleure qualité et plus économique.

Aussi, réjouissons-nous de la récente ouverture de la nouvelle école primaire de Moulin à Vent qui accueille depuis le 11 avril 241 élèves des quartiers Lestrade, Mont Vert, Lazaret Nord, Pontaléry, Mansarde et du Bourg.

Accueillons avec beaucoup d'intérêt la Résidence Séniors, bâtie à l'entrée nord de la ville, ainsi que les nouveaux logements sociaux de Pointe Royale et de Bois Neuf.

Par ailleurs, la ville s'équipe également d'un nouveau siège pour la mission locale de la Cabesterre à Cité La Croix et d'un silo à glaces d'écailles destiné aux marins pêcheurs et aux commerçants.

Le conseil municipal a adopté le budget de l'année 2016 qui s'élève à 43 753 713,20€ dont 35 057 010,00 € en fonctionnement et 8 696 603,20€ en investissement. Un budget qui traduit notre volonté de poursuivre les travaux d'entretien des routes, de réparation des bâtiments municipaux et d'améliorer les conditions de travail de nos personnels. En investissement, nous privilègerons les frais d'étude des projets de construction de la médiathèque, des tribunes, des vestiaires et de l'éclairage du stade d'athlétisme, la réfection des chemins communaux de Bois Neuf, de hauteur Fonds Nicolas et de hauteur Four à Chaux, ainsi que des travaux réalisés en régie sur la voirie et les bâtiments publics.

Ensemble, et dans la plus grande confiance, unissons-nous pour faire du Robert une ville agréable à vivre.

Alfred Monthieux,  
*Maire du Robert*



## Sommaire

Flash Municipal.....	3	Libre Expression .....	15
Soyons tous responsables.....	4	Quoi de neuf au Robert ?.....	16
Crèche municipale.....	5	Sa Ka Fèt Wobè.....	18
Culture.....	6	L'animation de la ville en images.....	20
Dossier : <b>D.I.C.R.I.M.</b> .....	7		



## Hommage à Lucie Irène CAPGRAS

Née le 3 avril 1957 au Robert, elle rentre en fonction en mai 1978 en qualité d'employée du dispensaire et mise à disposition du Conseil général par la commune.

Elle s'occupait de l'accueil des patients lors des vaccinations du vendredi. Malade depuis juillet 2014, un an après elle était prête à reprendre son travail, mais la maladie a pris le dessus en juillet 2015.

Elle décède le 8 février 2016.

Lucie restera à jamais dans les souvenirs de sa famille, de ses collègues et de ses amis.

# Flash Municipal

3

Bulletin Municipal de la Ville du Robert



## La future Médiathèque



- Plan de financement du projet de construction de la médiathèque.

La médiathèque sera située à l'ex-école Félix Lican, le marché de maîtrise d'œuvre de la médiathèque a été attribué au groupement BASALT Architecture. Le Conseil municipal a souhaité que l'architecture du bâtiment rappelle la devanture de l'ancienne école.  
Coût prévisionnel des travaux : 4 330 011,50 € HT

## La remise des clés des engins pour le nettoyage des sargasses



- Demande de subvention pour l'acquisition de matériels dans le cadre de la lutte contre l'invasion des algues sargasses.

Afin de lutter contre l'invasion des algues sargasses, la ville a fait l'acquisition d'un tractopelle, d'un camion et d'un mini chargeur compact. Ces acquisitions ont été faites grâce au financement à 100% de l'Europe.  
Coût des achats : 243 200,00 € HT

Le mardi 12 janvier 2016, le maire de la ville du Robert, Alfred Monthieux a reçu les clés des engins pour l'enlèvement des sargasses. Cette cérémonie a été présidée par le sous-préfet de Trinité, Étienne GUILLET en présence des agents qui auront à les utiliser.

## *Bientôt le paiement en ligne !*

La Caisse des écoles offrira, dans les mois à venir, la possibilité aux parents de payer les prestations de restauration scolaire, garderie et centre de loisirs en ligne via le site internet de la ville. Les travaux de mise en place sont en cours.

# Soyons tous responsables

V I L L E D U R O B E R T

## FOK SA FINI

4

Bulletin Municipal de la Ville du Robert



**SÉ SA VIÉ  
LOTO KA  
MENNEN**



**SÉ FOT KI MOUN ?  
TOUS LES PROPRIETAIRES DE VHU**

Ils deviennent alors responsables de la dégradation de la santé de leurs concitoyens.

Le constat est alarmant, les VHU polluent, coûtent de l'argent aux contribuables robertins et dénaturent notre environnement.

**DENGUE - CHIKUNGUNYA - ZIKA**  
Si yich ou MALAD, sé wou ki RESPONSAB

**TOUT DÉTENTEUR DE VHU SERA VERBALISÉ  
ET LES FRAIS D'ENLÈVEMENT SERONT A LEUR CHARGE**

sauf si le propriétaire présente une attestation de dépôt chez un professionnel agréé.

**La vil Wobè pa responsab traka vié loto pèsonn,  
mé i pé ba zot kosey**

Service Cadre de Vie de la ville du Robert - Tél : 0596 65 02 88 poste 115



L'élu en charge de la petite enfance Laura LITADIER-VILLET



Le personnel de la Crèche municipale de Pointe Savane en sortie pédagogique

# Crèche municipale

## Les Petits Matelots

Etablissement municipal d'Accueil du Jeune Enfant  
**« LES PETITS MATELOTS »**  
Pointe Savane - 97231 Robert  
05 96 65 10 29 - 05 96 65 42 83  
creche.municipale@ville-robert.fr

En 1989, la garderie de Pointe Savane voit le jour. Elle accueille une vingtaine d'enfants. Elle recevra son agrément en février 1992 et devient crèche. La section des bébés est créée.

C'est une structure située à 5 km du bourg dans le quartier Pointe Savane. Le cadre est agréable, dans la verdure avec vue sur la magnifique baie du Robert. A pied elle est à 5 minutes de la mer.

Depuis sa création, elle s'est agrandie pour répondre à l'évolution des normes et pour le confort des enfants.

Elle est agréée pour 45 enfants âgés de 10 semaines à 3 ans. Elle est régie par un règlement de fonctionnement et répond aux orientations sur la Petite Enfance décidées par les ministères de la Santé et de la Famille, la CAF et la Collectivité Territoriale du Robert.

L'EAJE accueille les enfants entre 6 h 30 et 17 h 45 de septembre à juillet, avec une pause aux vacances de Carnaval et de Pâques, selon le planning établi avec les parents lors de la signature du contrat et le programme annuel de la structure. L'effectif du personnel est de 18 agents : Puéricultrice, Educateurs de jeunes enfants, animateurs Auxiliaires de Puériculture et de Soins, Adjoints d'animation, Adjoints techniques.

### L'Etablissement municipal d'Accueil du Jeune Enfant (E.A.J.E)

L'équipe se réunit régulièrement afin d'adapter les activités aux besoins des enfants. A la fin de chaque année elle définit le projet pédagogique de l'année suivante. Le quotidien des enfants est rythmé par des activités éducatives et

ludiques (L'enfant apprend à travers le jeu). L'année est ponctuée par des temps forts souvent en relation avec les traditions martiniquaises comme : Noël, Carnaval, Pâques et d'autres actions ponctuelles.

L'objectif de l'établissement c'est d'offrir aux enfants un accueil épanouissant et sécurisant.

Les parents sont impliqués dans la vie de la structure en participant aux activités proposées aux enfants et aux temps de paroles animés par l'équipe ou par un professionnel spécialisé.

### Modalités d'inscription

Les inscriptions se font tout au long de l'année sur dossier à retirer à l'EAJE de Pointe Savane ou sur le site de la ville du Robert.

Au cours d'un entretien avec les parents, la directrice recueille les informations permettant d'assurer la meilleure intégration de l'enfant dans la vie en collectivité.

### Plus d'infos

Le montant de la participation familiale est calculé en fonction des revenus des parents, de la composition de la famille et de la durée d'inscription de l'enfant dans la structure. La Prestation de Service Unique (PSU) est définie par une Convention passée entre la Municipalité, la CAF et la Collectivité Territoriale de Martinique. Les règles d'accueil y sont définies.

Les 3 organismes cités précédemment financent la structure en complément de la participation familiale.

## Autres crèches au Robert

### ■ Enfance Paradise

Résidence les Ananas  
Bât. Fazenda Mour  
Vert-Pré - 97231 Robert

Responsable :

Mme Mirelle Batouche

Contacts : 0596 52 46 09  
0696 35 40 10

### ■ Club Ti Moun

Résidence Moulin à Vent  
Bât. Mistral C  
97231 Robert

Responsable :

M. Olivier Pognon

Contacts : 0596 65 71 57  
0696 43 36 46

### ■ Les Petits Carillonneurs

Quartier Mansarde  
Rond-Point du Stade du Robert  
97231 Robert

Responsable :

Association La Sainte Famille

Mme Catherine Chilan

Contact : 0596 65 15 16

### ■ Le Petit prince

Quartier Gaschette  
97231 Robert

Responsable :

Association La Sainte Famille

Geneviève Boussoco

Contact : 0596 38 09 10

### ■ Les P'tits Chatons

Quartier Augrain nord  
97231 Robert

Responsable :

Mme Karine Alikier

Contacts : 0696 02 74 40  
0696 00 63 25





Enseignement musical



Atelier artistique



Exposition

# Culture

6

## L'Office Municipal de la Culture et des Loisirs (O.M.C.L.R.)

**L'OMCLR est une association loi 1901 créée par une délibération du Conseil municipal en novembre 1989.**

Le Conseil d'administration, présidé par Wiltord HARNAIS, adjoint au maire de la Ville du Robert, œuvre au quotidien afin d'offrir un service de qualité à la population, avec le concours des personnels administratifs et enseignants.

### Missions principales

En liaison avec la municipalité, l'OMCLR a pour but de : soutenir, organiser et encourager les efforts et les initiatives tenant à répandre et à développer la pratique d'activités culturelles.

### Les activités permanentes

L'OMCLR accueille en son sein le Centre Robertin d'Enseignement Artistique et Musical (CREAM), structure ayant pour but l'enseignement artistique et musical.

De septembre à juin, ce centre offre au plus des 400 inscrits de tous âges des activités diversifiées :

- des activités artistiques : danses, arts plastiques, art dramatique, art traditionnel
- un enseignement musical : piano, violon, batterie, flûte, saxophone, banjo, guitare, clarinette, technique vocale, solfège
- des activités pour jeunes enfants : danse, éveil musical,

arts plastiques et dramatique, notions artistiques

**Les clubs de loisirs :** généalogie, scrabble, cyber base

**Les activités ponctuelles :** les expositions, les conférences littéraires, les concerts, les récitals, le gala de clôture

### ■ Les principales ressources financières

- de l'O.M.C.L.R.** (comptes certifiés au 31.12.2014).
- **Subvention de la ville du Robert : 500 000 €.**
- Contribution des adhérents : 217 000 € (les élèves participant aux activités).

### Le Conseil d'administration :

#### Collège des élus principaux :

Président : Wiltord HARNAIS  
 Trésorière adjointe : Lyvia LEGROS  
 Secrétaires adjoints : Marlène CONDORIS  
 Danielle NOMEI, Julia GLANNY, Nikita CAPGRAS

#### Collège des personnalités civiles :

Vice présidente : Jeanne LOUILOT PLANCEL  
 Trésorière : Annick FRANCOIS HAUGRIN  
 Secrétaire : Magguy ALBIN  
 Assesseurs : Liliane PLATON,  
 Marie-Gaëtanne HOSPITALIER DUMONT-MONET,  
 Gaëlle FERDINAND

#### Collège usagers (élèves ou représentants)

Assesseurs : Renée CHARLES ALFRED,  
 Jean Laurent LAHELY, Laurent URSULET

### Dates à retenir

- Dimanche 5 juin : **Rallye découverte 2<sup>ème</sup> édition**
- Du 8 au 21 juin : **Exposition de l'atelier Arts plastiques**
- Mercredi 15 juin : **Audition des débutants et recital des jeunes du CREAM à l'OMCLR**
- Samedi 18 juin : **Fête de la musique** sur le parking du ponton du bord de mer
- Mardi 21 et mercredi 22 juin : **Gala du CREAM** au hall des sports de Mansarde

OMCLR, bd Henri Auzé Robert - Tél : 0596 65 47 31 - [omclobert@gmail.com](mailto:omclobert@gmail.com) - [www.office-culture-robert.com](http://www.office-culture-robert.com)



D.I.C.R.I.M. 2016-2021

D.I.C.R.I.M



VILLE DU ROBERT

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

EDITION 2016

# LES RISQUES MAJEURS !



**INFORMATIONS ET CONDUITE À TENIR FACE AUX RISQUES**

L'objectif du D.I.C.R.I.M (Document d'Informations Communal sur les Risques Majeurs) est d'informer et de sensibiliser sur les risques encourus et les mesures de sauvegarde pour s'en protéger. Il est en effet indispensable, pour parer à toute éventualité, de connaître les risques et d'adopter, avant, pendant et après les événements, les bonnes attitudes.

## SÉISMES



### DEFINITION

Un séisme est une fracturation brutale des roches en profondeur.

Elle se traduit par des vibrations du sol qui sont transmises aux bâtiments

Les dégâts observés sont en fonction de l'amplitude, de la durée et de la fréquence de ces vibrations

### ORIGINE DU SEISME

#### TECHTONIQUE

Les plus dévastateurs : 90% se produisent aux limites des plaques où il existe un glissement entre deux milieu rocher

#### VOLCANIQUE

Résultent de l'accumulation de magma dans la chambre magmatique d'un volcan

#### ARTIFICIELLE

Activités humaines telles que barrages, pompages profonds, extraction minière, explosions souterraines, essais nucléaire, etc.

### CARACTERISTIQUES

#### SON FOYER

C'est le point d'origine de la rupture de la roche en profondeur

#### SON EPICENTRE

C'est le point de la surface terrestre situé exactement à la verticale du foyer

#### SA MAGNITUDE

C'est la quantité d'énergie libérée par un séisme. Elle se mesure sur l'échelle de Richter

#### SON INTENSITE

C'est l'évaluation des dégâts observés sur le terrain en un site donné

## SEISMES

### EFFETS D'UN SEISME

#### DIRECTS

Effondrement des constructions

Mouvements de terrains

#### INDUITS

Liquéfaction des sols

Tsunami

### PREVENTIONS

#### SURVEILLANCE

L'observatoire Vulcanologique de la Montagne Pelée assure l'enregistrement des signaux transmis par les stations sismiques disposées en réseau sur l'archipel de la Martinique

#### URBANISME ET CONSTRUCTION

Dans les zones sismiques la meilleure prévention consiste à limiter la construction sur les terrains susceptibles d'entrer en mouvement suite aux séismes

Des règles de construction parasismiques ont donc été mises au point et doivent également être respectées par les architectes, les maîtres d'oeuvre et les constructeurs

### MESURES DE SECOURS PRISES PAR LES AUTORITES

#### LE PREFET

Déclenche le Plan de Secours "Séisme" à l'échelle départementale

#### LE MAIRE

Déclenche son PCS (Plan Communal de Sauvegarde)

## SÉISMES



### QUE DEVONS-NOUS FAIRE ?

#### AVANT

- Réduire la vulnérabilité des constructions existantes : prendre les conseils d'un architecte
- Construire selon les règles parasismiques en prenant contact avec les professionnels
- Prévoir dans un lieu facilement accessible : une trousse de secours familiale, un poste de radio et une lampe de poche avec piles
- Constituer une réserve de : conserves, sel, sucre, lait et eau (à renouveler régulièrement)
- Sceller aux murs et aux cloisons les meubles hauts (armoires, bibliothèques)
- Enlever les objets lourds du haut des étagères, sinon les fixer
- Enfermer les produits dangereux et inflammables au niveau du sol
- Repérer un endroit sûr où l'on pourra se mettre à l'abri

#### PENDANT LA PREMIERE SECOUSSE

Chez vous :

- Sortir si vous êtes au rez-de-chaussée tout près d'un espace bien dégagé
  - Sinon, vous réfugier sous une table, un encadrement de porte ou dans un coin de pièce
  - Vous éloigner des fenêtres, des baies vitrées et des balcons.
- Dans un lieu public (cinéma, supermarché ...)
- Garder votre calme
  - Ecouter les consignes données par les responsables de l'établissement

A l'extérieur :

- Vous éloigner des constructions, bâtiments, ponts, poteaux et fils électriques, à défaut s'abriter sous un porche

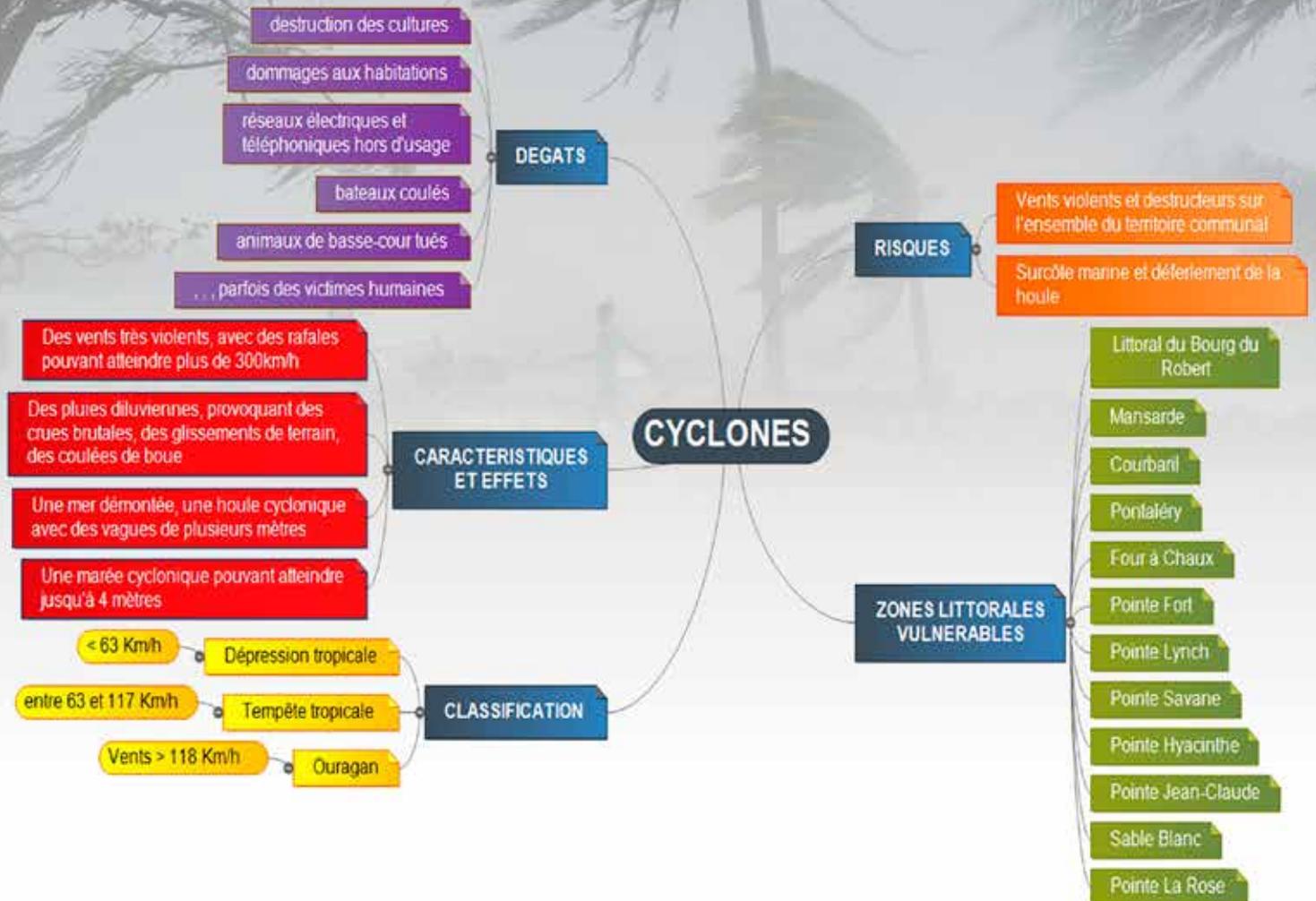
En voiture :

- S'arrêter, si possible, à distance des constructions et des fils électriques et ne pas descendre avant la fin de la secousse

#### APRES LA PREMIERE SECOUSSE

- Evacuer le plus rapidement possible les bâtiments : il peut y avoir d'autres secousses (répliques)
- Ne pas téléphoner afin de laisser le réseau disponible pour les services de secours
- Couper l'eau, le gaz et l'électricité : ne pas allumer de flamme et ne pas fumer. En cas de fuite de gaz, ouvrir les fenêtres et les portes.
- Ne pas toucher aux câbles électriques tombés à terre
- Ne jamais pénétrer dans les maisons endommagées
- Ne jamais prendre l'ascenseur
- S'éloigner de tout ce qui peut s'effondrer (marcher au milieu de la chaussée) et se tenir informé de l'évolution de la situation en écoutant la radio et suivre scrupuleusement les consignes données
- S'éloigner des zones côtières, même longtemps après, en raison d'éventuels raz-de-marée
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école, les enseignants s'occupent d'eux
- S'assurer que tous les occupants ont évacué
- Solliciter si besoin les secours
- Ecouter la radio

## CYCLONES



### VIGILANCE JAUNE

Soyez attentif ! Danger imprécis ou effets limités. Des phénomènes habituels dans la région, mais occasionnellement dangereux (exemple : cyclones, ondes tropicales, orages ...) sont prévus. Tenez vous au courant de l'évolution météorologique.

### VIGILANCE ORANGE

Préparez vous !! Danger probable ou effets modérés. Soyez très vigilants : des phénomènes météorologiques dangereux sont prévus à courte ou moyenne échéance ; tenez-vous au courant de l'évolution météorologique et suivez les conseils émis par les pouvoirs publics.

### VIGILANCE ROUGE

Protégez vous !!! Danger très probable et effets importants. une vigilance absolue s'impose : des phénomènes météorologiques dangereux, d'intensité importante voire exceptionnels sont prévus à très courte échéance (moins de 18 heures en général). tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution de la situation et conformez-vous aux conseils ou consignes émis par les pouvoirs publics.

### VIGILANCE VIOLET

Confiner vous !!! Danger imminent et effets majeurs. Le passage d'un cyclone intense est imminent. Son impact peut être catastrophique, ne prenez aucun risque. Restez à l'abri et respectez les consignes et conseils émis par les pouvoirs publics.

### QUE DEVONS NOUS FAIRE AVANT ?

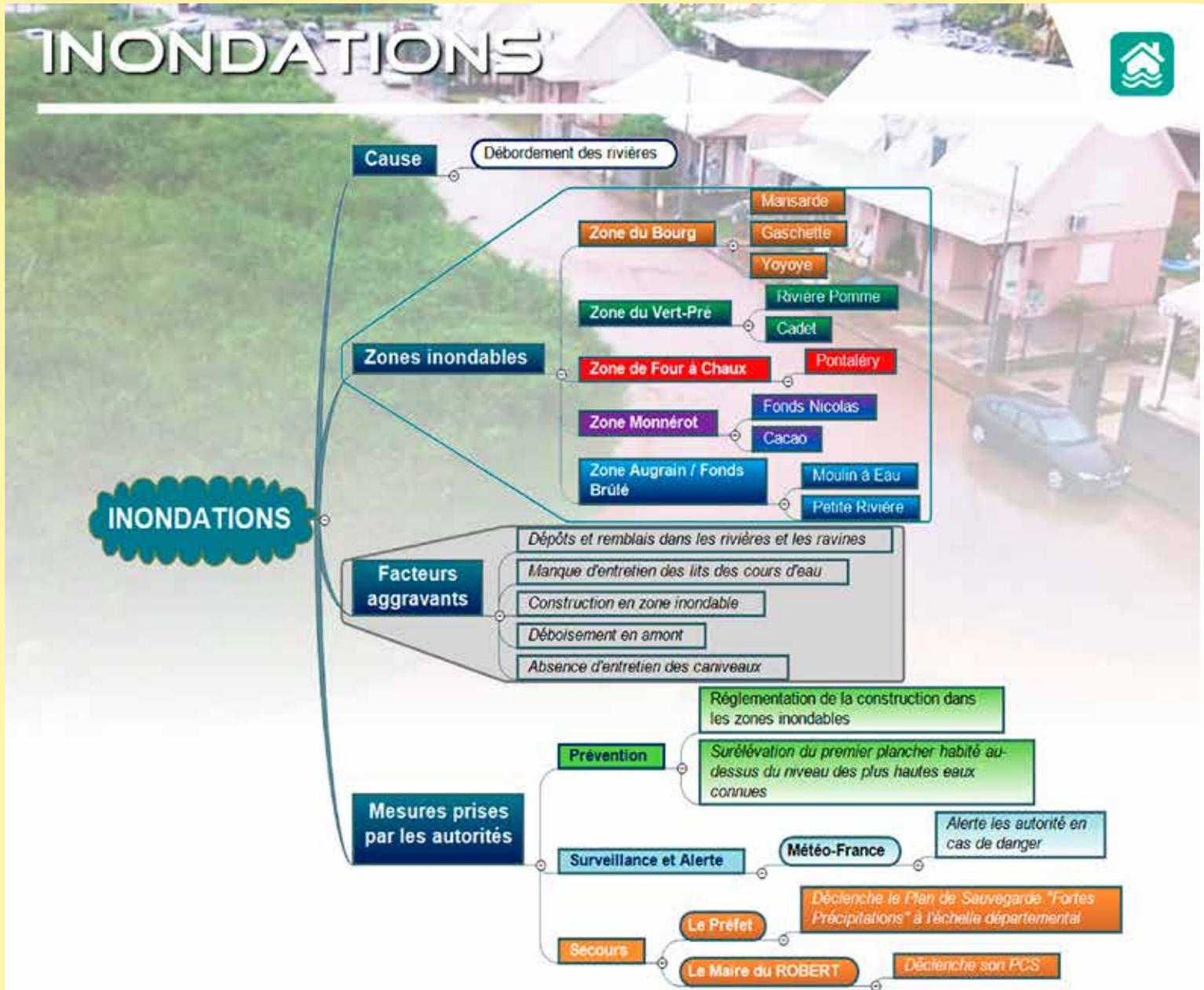
- Vérifier les conduits d'évacuation d'eaux pluviales
- Nettoyer les ravines, élaguer les arbres, curer les gouttières et descentes d'eau
- Prévoir une radio avec piles, des éclairages de secours
- Ramener les descentes d'eau à proximité des ravines ou des évacuations d'eau.
- Constituer et stocker une réserve alimentaire et non alimentaire en quantité raisonnable
- Prévoir une réserve d'eau minérale (60 litres) et d'eau de javel
- Stocker les équipements et outils qui pourraient être utilisés après l'ouragan
- Constituer une trousse de premier secours
- Consolider la maison : portes, fenêtres, toiture.

### QUE DEVONS NOUS FAIRE APRES ?

#### VIGILANCE BRISE

#### Restez prudent !!!

Le cyclone qui a touché votre région s'est éloigné. Restez extrêmement prudent. Des dangers persistent encore.



## QUE DEVONS NOUS FAIRE ?

### EN SITUATION NORMALE (hors menace)

- Avant d'acheter un terrain ou de construire, consulter le plan local d'urbanisme (PLU), les cartes des zones à risques, le plan de prévention des risques (PPR)
- Demander un certificat d'urbanisme
- Toujours construire avec permis
- Ne rien jeter dans les rivières et les ravines
- Surveiller l'état des ravines et rivières proches de chez vous
- Entretien des ravines dont vous êtes propriétaire
- Surveiller et entretenir les ouvrages de drainage (fossés, buses)
- Si vous habitez en zone inondable, vous informer auprès de la mairie sur les abris de secours (annexes)
- Prévoir un espace refuge "hors d'eau"
- Se préparer à une évacuation rapide

### VIGILANCE : AVANT LE PASSAGE DU PHÉNOMÈNE

- Écouter la radio
- Fermer portes et fenêtres ; couper gaz, électricité et eau
- Surélever les objets de valeur et les produits polluants
- Ne jamais emprunter de gué

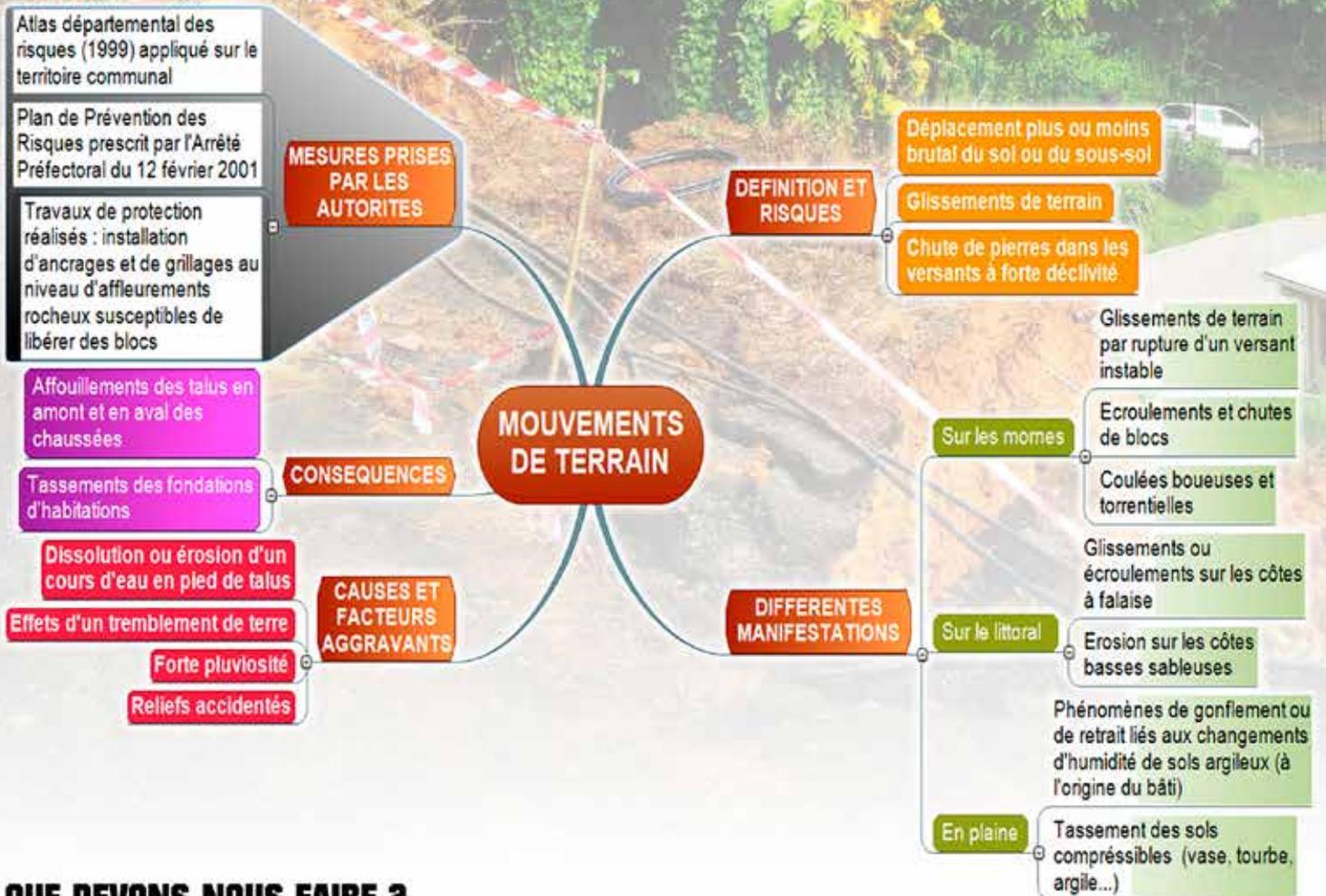
### PENDANT L'INONDATION

- **1er cas** : vous habitez près d'une rivière torrentielle ou d'une ravine sèche et l'eau monte subitement :  
Vous décidez de partir :  
1. gagnez les hauteurs les plus proches  
2. ne revenez pas sur vos pas
- **2ème cas** : vous habitez dans une plaine inondable et l'ordre d'évacuation a été donné ou l'eau commence à monter  
Vous décidez de partir :  
1. ne jamais emprunter de gué ; le courant peut vous emporter lorsque l'eau atteint la hauteur de votre genou ou le bas de la carrosserie de votre véhicule  
2. se rendre à l'hébergement de secours désigné par la mairie dans son plan communal de sauvegarde et prévenir la mairie de son déplacement  
Vous ne pouvez plus partir :  
1. prévenir les secours en composant le 18  
2. conserver votre calme  
3. installer votre famille dans un espace refuge le plus en hauteur possible  
4. veiller toujours à avoir un accès possible à l'extérieur pour pouvoir signaler votre présence aux sauveteurs

### APRÈS L'INONDATION

Aérer et désinfecter les pièces, Ne rétablir l'électricité que sur une installation sèche : risque d'électrocution, S'assurer que l'eau du robinet est potable (mairie), sinon la faire bouillir, Faire l'inventaire des dommages, Nettoyer les ouvrages de drainage (fossés, buses, canaux) autour de votre habitation.

## MOUVEMENTS DE TERRAIN



### QUE DEVONS-NOUS FAIRE ?

#### AVANT

- Toujours construire avec un permis
- Ne jamais construire sur un terrain à fort aléa
- Avant de construire, consulter auprès de votre mairie les cartes de zone à risque, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le Plan de Prévention des Risques (PPR)
- S'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde
- Ne jamais faire de terrassement ou de mur de soutènement sans le conseil d'un spécialiste
- Surveiller l'évolution des fissures de votre maison si vous en avez décelées et prendre la tâche d'un homme de l'art
- Canaliser les eaux pluviales

#### PENDANT

- Fuir sur les côtés du glissement
- Gagner au plus vite les hauteurs les plus proches
- Ne pas revenir sur ses pas
- Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé

#### APRES

- Evaluer ou faire évaluer les dommages
- Surveiller l'évolution des dangers
- Informer les autorités
- Se mettre à disposition des secours
- Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé sans autorisation des autorités
- Respecter les consignes de sécurité donnée par les autorités

## TSUNAMIS



### QU'EST CE QU'UN TSUNAMI ?

Onde océanique superficielle engendrée par un choc tellurique, comme un séisme, une éruption sous-marine, un glissement. (Se propageant très rapidement à 800 km/h avec une faible amplitude 1 m, il n'est pas ressenti par les bateaux. En abordant les côtes, la vitesse diminue et la hauteur augmente parfois jusqu'à 20 m.)

### MESURES PRISES PAR LES AUTORITÉS

- Provenance de l'alerte de la préfecture
- Le Maire déclenche un Plan Communal de Sauvegarde et active sa cellule d'urgence.

#### CONSIGNES

- Quitter la zone le plus vite possible, à pied de préférence pour éviter les embouteillages
- Monter sur les points hauts
- Suivre le balisage placé à cet effet pour rejoindre le point de refuge le plus proche
- Prendre le strict nécessaire
- Se mettre en relation avec les secours
- Contacter la mairie.

#### MOYENS

- Centres d'hébergement
- Moyens de première nécessité
- Engins de chantier
- Réquisition de véhicules

#### ACTIONS

- Le Maire active sa cellule de crise, coordonne ses services en liaison avec les différents acteurs si la situation l'exige. Une des missions des forces de Police est la protection des biens privés et publics, la lutte contre le pillage.
- Informer la population sur les consignes à respecter
- Le CCAS met à disposition ses équipements sociaux
- Mise en sécurité des zones dangereuses
- Prise en charge des sinistres
- Prévoir une gestion après crise

## POLMAR POLLUTION MARINE

### DEFINITION

Modification défavorable du milieu naturel qui apparaît en totalité ou en partie comme un sous-produit de l'action humaine

- Pollution hydrocarbures
- Pollution autres produits chimiques.

### MESURES PRISES PAR LES AUTORITÉS

- Provenance de l'alerte : riverain, Police Pompiers
- Avertir station d'épuration, DEAL, DDE ect...

#### CONSIGNES

- Recherche de l'origine de la pollution.
- Balisage de sécurité, confinements si nécessaire

#### MOYENS

- Appel d'une société d'hydrocarbure, des pompiers
- Réceptifs, citerne

#### ACTIONS

- Manœuvre de vannes, confection de barrages
- Message par voiture radio, rappeler les consignes

## ANNUAIRE PC QUARTIERS



### A - SECTEUR DUCHESNE

Duchesne, Fonds-Duchesne, Ména, Hauteur  
Fonds Nicolas, Bois Lancy

Lieu PC / Abri d'urgence - 0596 65 10 49

Ecole Robert Platon de Duchesne

Responsables

LONETE Quelly

### B - SECTEUR BOURG

Bourg, Mansarde, Courbaril, Cité Symphor  
(lot), Cité la Croix, Yoyoye

Lieu PC / Abri d'urgence - 0596 65 00 22

Ecole Hector Sainte-Rose de Mansarde

Responsable

LEGROS Lyvia

### C - SECTEUR FOUR A CHAUX

Four à Chaux, Hauteur Four à Chaux, Hauteur  
Pontaléry, Pontaléry, Moïse, Reynoird (Cité  
Mantou), Cité des Braves

Lieu PC / Abri d'urgence - 0596 65 10 62

Ecole Edgard Labourg de Four à Chaux

Responsable

MARIE-MAGDELEINE Patrice

### D - SECTEUR MONNEROT

Bresson, Fonds Nicolas, Chapelle Villarson,  
Monnérot

Lieu PC / Abri d'urgence - 0596 65 14 09

Ecole Victor PLATON de Chapelle Villarson

Responsable

CONDORIS Marlène

### E - SECTEUR BOIS NEUF

Bois Neuf, Bois Désir, Voltaire, Augrain  
Nord, Beauséjour

Lieu PC / Abri d'urgence - 0696 33 33 67

Siège du BEKEM Club de Bois Neuf

Responsable

DULYMBOIS Robert

### F - SECTEUR LESTRADE

Leconte, Bonneau, Lestrade, Lazaret, Bois  
Pothau, Pointe Jean-Claude

Lieu PC / Abri d'urgence - 0596 65 05 97

Siège Solidarité de Lestrade

Responsable

FELIXINE Joëlle

### G - SECTEUR FONDS-BRULÉ

Fonds Brûlé, Raisin, Augrain sud, Fonds D'or,  
Berthout

Lieu PC / Abri d'urgence - 0596 65 14 65

Ecole Léo Adelaïde de Fonds-Brûlé

Responsable

RANGOLY Maryse

### H - SECTEUR CAFE

Chère Epice, La Digue, Café, Morne Galbas

Lieu PC / Abri d'urgence - 0596 65 90 12

Ecole Couronné Laurel de Café

Responsable

BIROTA Belfort

### I - SECTEUR POINTE ROYALE

Reynoird, Marlette, Pointe Royale, Pointe  
Hyacinthe, Sable Blanc, Pointe La Rose

Lieu PC / Abri d'urgence - 0596 65 11 03

L.C.R de Pointe Royale

Responsable

BAUR Marie-Hélène

### J - SECTEUR VERT-PRE

Bourg Vert-Pré, L'Heureux, Galette,  
Bouteaud, Zabeth, Hermitage, Brice, Sabine,  
Providence, Rivière Pomme, Cannelle, Cadet

Lieu PC / Abri d'urgence - 0596 65 85 40

Ecole Occuline Amazan du Vert-Pré

Responsable

MONTHIEUX Annie-Laure

### K - SECTEUR MOULIN A VENT

Moulin à Vent, Mont Vert, Mansarde

Lieu PC / Abri d'urgence - 0596 65 52 82

L.C.R. Cité Moulin à Vent

Responsable

LITADIER-VILLET Laura

### L - SECTEUR POINTE SAVANE

Pointe Melon, Pointe Savane, Pointe Rouge

Lieu PC / Abri d'urgence - 0596 65 10 29

Crèche de Pointe Savane

Responsable

VERNEUIL Christian

### M - SECTEUR POINTE LYNCH

Cité la Croix, Trou Terre, Gaschette (Résidence les  
Ilets), Résidence Ozanam, Pte Lynch, Pte Fort

Lieu PC / Abri d'urgence - 0596 65 58 07

Ecole de Pointe Lynch

Responsable

GARÇON Emile



# Libre expression

## Droit d'expression des groupes politiques du Conseil Municipal

L'article L. 212-27-1 du Code Général des Collectivités territoriales précise : « Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale ».

### Le groupe « Le Robert qui gagne »

Le vote du budget d'une commune et des différents chapitres et articles afférents à toute bonne gestion, font apparaître de manière hélas systématique, les erreurs commises par l'équipe en place.

Après avoir épuisé les réserves financières d'avant les échéances électorales, ne voilà-t-il pas que la commune prévoit une absence de recettes pour équilibrer son budget !!

Avec près de 7 millions d'euros accumulés au cours des dernières années, abracadabra, le budget primitif est présenté en déficit en 2016 ! Et ce, malgré les taxes départementales récupérées !...

Est-ce dû au cumul de plusieurs fonctions qui ont absorbé l'édilité en place, que les finances communales partent à la dérive ? Intéressant n'est-ce pas ?

Toujours est-il que les mêmes maux subsistent : une mauvaise gestion des ressources humaines, une mauvaise gestion du parc automobile, une absence de vision du développement économique de la commune, source indispensable pour un allègement de nos impôts locaux.

Aujourd'hui, la dépense communale doit être optimisée. Il n'est question ni d'une gestion de droite, ni d'une gestion de gauche.

Une commune, aujourd'hui, doit être gérée comme une entreprise avec une vision de développement, donc, des dépenses et des recettes sur 15 ou 20 ans. Il est vrai que le monde bouge vite ; mais il faut être réactif, malgré les lourdeurs administratives imposées par la transparence.

Robertins, nous voilà privé d'élections pendant 5 ans. Il va falloir tenir bon et trouver le moyen d'expression, pour infléchir cette politique ne présageant rien d'intéressant pour les prochaines générations.

Lucien Sainte-Rose

### Le groupe « Union des Forces robertines »

#### Une année de résistance et d'actions pour le Robert

La conjoncture économique a fini par produire les effets redoutés et la ville est confrontée à ce qu'il convient d'appeler un effet de ciseau, comme cela a été annoncé lors du vote du budget.

Des dépenses constantes, voire en hausse, avec des postes où la rigueur s'impose plus que jamais : eau, électricité, téléphone et carburant, alors que les recettes se font attendre tout en s'amointrissant.

Les mots « courage » et « solidarité » n'ont jamais été autant à l'ordre du jour :

- Courage et solidarité politique pour prendre et assumer ensemble de défendre les intérêts de la ville face au transfert des compétences vers Cap Nord,
- Courage et solidarité citoyenne pour faire ensemble les économies nécessaires à la stabilité budgétaire de la ville qui doit prioritairement créer des emplois par le développement économique,
- Courage et solidarité humaine pour travailler à faire de notre ville un lieu de rayonnement et d'harmonie.

Les projets de la ville pour cette année sont modestes mais extrêmement attendus : la réflexion des routes dans l'espérance d'y voir un jour rouler un transport collectif, l'amélioration des centre-bourg du Robert et du Vert-Pré avec l'enfouissement des lignes électriques, - et pourquoi pas aussi le réseau téléphonique ? - la suppression des poteaux inesthétiques, la démolition des maisons vétustes, et, nous l'espérons tous, le fleurissement des dents creuses et la création de jardins de ville... Et les restes à réaliser de projets entamés.

Dans les moments difficiles, nous devons faire taire nos divergences et ne pas jouer le jeu des politiques politiciennes mortifères : nous aimons tous le Robert et nous voulons tous que notre ville soit prospère. A chacun d'entre nous d'entendre ce message !

Nous ne pouvons pas - et ne devons pas - céder au découragement et à l'impuissance, mais retrouver, dans l'espace de nos quartiers respectifs, l'investissement individuel et collectif que nous avons toujours, traditionnellement et culturellement, donné à notre commune.

Et si cette année, nos fêtes communales sont plus brèves, complétons-les tout au long de l'année avec les actions de nos associations dont le dévouement, le dynamisme et la joie n'ont jamais diminué et qui nous donnent ainsi l'occasion de mieux nous connaître entre Robertins.

Chantal MAIGNAN  
Pour l'Union des Forces Robertines



## La nouvelle école élémentaire

Laure Marmont



Plateau sportif

L'école Laure Marmont s'était dégradée à cause du séisme de novembre 2007, et depuis elle était répartie sur deux sites : à la rue Vincent Allègre et à la rue Schoelcher.

Suite à ces événements, le maire a visité l'école et la municipalité a voté sa reconstruction. Cette école de 16 classes, aux normes parasismiques, est susceptible d'accueillir la population en cas de catastrophe majeure. Elle offre aux petits Robertins des conditions idéales pour une scolarisation réussie.

Les 241 élèves ont intégré l'école le lundi 11 avril 2016 en présence de M. Le Maire Alfred Monthieux, soucieux de la réussite des enfants et de la qualité des équipements éducatifs mis à disposition.

L'éducation demeure la principale priorité de la majorité municipale et cela représente :

- en investissement : 1 177 429 €
- en fonctionnement : 8 974 200 € dont 2 514 400 € de subvention à la caisse des écoles.

### Plan de financement de la nouvelle école élémentaire

Subvention FEDER	21,48 %	1 480 000,00 € HT
Subvention Etat (FPRNM)	28,11 %	1 938 800,00 € HT
Subvention Etat (SEOM)	6,65 %	458 800,00 € HT
Conseil Régional	4,51 %	311 594,00 € HT
Conseil Général	2,90 %	200 000,00 € HT
<b>Participation communale</b>	<b>36,35 %</b>	<b>2 507 207,84 € HT</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>	<b>6 896 401,84 € HT</b>

## Mise en place des points d'apport volontaire

de vêtements et de chaussures

Désormais, plus besoin d'attendre les opérations de collecte de vêtements et de chaussures ! Vous avez à votre disposition 24 h / 24 des points de collecte au Robert.

- Place Christian Marajo, parking du Courbaril.
- Cité Mansarde Catalogne, à côté des bornes de tri.
- Lotissement Pointe Lynch, à proximité plateau sportif.

Déposez vos vêtements, vos linges de maison propres et secs dans un sac fermé et vos chaussures liées par paire.

Un geste solidaire, citoyen et bon pour l'environnement !



# au Robert ?

## La nouvelle résidence sénior « Atlantis »

Mercredi 17 mars 2016, la société Ozanam inaugure, en partenariat avec la ville du Robert, la Résidence Sénior baptisée « Atlantis ».

Cette résidence, située à la rue Vincent Allègre, compte 60 logements de type F1 et F2, accueillant des personnes de plus de 55 ans. Le Maire Alfred MONTHIEUX a souhaité que ces résidents bénéficient d'un cadre agréable et proche de toutes commodités. La gestion de cette résidence sera assurée par la Société Ozanam et a coûté 8 620 000 €.

A terme seront installés un podologue, un coiffeur et des locaux associatifs. Par ailleurs, 5 logements seront réservés à des étudiants afin de faire le lien intergénérationnel.

Cet équipement s'inscrit dans la politique de revitalisation urbaine de la ville.



17

Bulletin Municipal de la Ville du Robert



Action de prévention à l'école de Café

## Les actions de prévention sur le ZIKA

- Campagne de communication sur les médias, les supports internet et passage d'une voiture sonorisée dans les quartiers.
- Visites à domicile à la demande ou suite aux remontées des médecins sentinelles. Ces opérations effectuées par les agents du service cadre de vie et environnement de la ville du Robert consistaient à localiser et détruire les gîtes autour des habitations.
- Des animations dans les écoles (Café, Mansarde, Pointe Lynch...) et dans des lieux publics (projection de film, présentation d'études réalisées en laboratoire, quizz...) avec l'intervention de l'ARS.

**Pour la démoustication, rapprochez-vous du service cadre de vie au 0596 65 02 88 - poste 163**

## Remise des clés des logements Ozanam à Pointe Royale

Le mercredi 9 mars 2016, en partenariat avec la Ville du Robert, la société Ozanam a procédé à la remise des clés aux locataires de la nouvelle résidence de Pointe Royale.

38 logements de type F3 et F4 ont été livrés. A terme cette résidence comportera 42 logements.

Coût de cette opération : 4 230 000 €.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la politique de l'habitat social menée de longue date par la ville.



# Sa ka Fèt Wobè

**MAI 2016**

**Tous les vendredis de 18h30 à 20h**  
place du 22 Mai au Robert



**mois  
du SPORT**

4<sup>ème</sup>  
édition

06 mai **CARDIO BOXE**

13 mai **CHAIR / BALL**

20 mai **MIX WORKOUT**

27 mai **VAK GYM**

Rencontrez un intervenant médical LE 20 MAI  
N'oubliez pas votre bouteille d'eau, tapis et serviette.

INFOS : Direction des sports du Robert 0596 65 35 82

du 11 au 13 mai :

**LA FÊTE DU MIEL ET DES ABEILLES**

organisée par la bibliothèque municipale  
Exposition, bibliothèque, débat, jeux, activités manuelles, vente de produits de la ruche, dégustation.

Intervention de l'apiculteur Patrice Persia

INFOS : Bibliothèque municipale 0596 65 26 48

samedi 21 mai :

**SONJÉ 22 MÉ**

de 19h à 01h à Lestrade organisée par l'A.S.C.L.R  
marche aux flambeaux, contes, moman bèlè

Infos : ASCLR 0696 28 65 46

samedi 28 mai :

**CHALLENGE DES 10Km**

Course pédestre organisée par l'association La Rénovation de Augrain et l'UFOLEP - Départ à 16h00

Départ et arrivée au parking du magasin INTERSPORT

INFOS : 0696 19 89 99

**JUIN 2016**

samedi 04 juin :

**GALA DE TWIRLING BATON**

au hall des sports de Mansarde de 15h00 à 18h00 organisé par l'association ASCAF

INFOS : 0696 90 97 89

4<sup>ème</sup> édition  
**RALLYE DE DÉCOUVERTE**  
organisé par l'Office Municipal de la Culture et des Loisirs  
**DIMANCHE 05 JUIN 2016**  
Equipage de 4 maximum avant le 31 Mai - places limitées  
Tarif : 30€ (collation, déjeuner, goûter)  
INFOS et INSCRIPTION : OMCLR 0596 65 47 31

du 08 au 22 juin :

**CLOTURE DES ATELIERS DU CREAM**

organisé par l'OMCLR

- du 08 au 21 : EXPOSITION de l'atelier Arts plastiques
  - mercredi 15 juin : AUDITION DES DÉBUTANTS ET RÉCITAL des jeunes du CREAM à l'OMCLR
  - samedi 18 juin : FÊTE DE LA MUSIQUE sur le parking du ponton du bord de mer
  - mardi 21 et mercredi 22 juin : GALA DU CREAM au hall des sports de Mansarde
- INFOS : 0596 65 47 31

samedi 18 juin :

**COMMÉMORATION DE L'APPEL DU GENERAL DE GAULLE**

- dans le cadre de la Journée des citoyens
- de 08h00 à 17h00 au restaurant scolaire du Vert-Pré
  - de 08h à 14h30 : Tests d'évaluation sur la citoyenneté
  - 15h : Défilé et dépôt de gerbe au monument aux morts

programme sous réserve de modifications

[www.ville-robert.fr](http://www.ville-robert.fr)



## mai culturel et sportif du VERT-PRÉ

**DIMANCHE 01 MAI 2016**

**Tour Cycliste Junior**

**09h00 : Étape Vert-Pré / Robert**  
organisée par l'association JC 231  
départ au Vert-Pré : place des ananas  
INFOS : Association JC231 0696 34 60 60

**JEUDI 05 MAI 2016**

**Tournoi de football**

**de 07h00 à 15h00 : Hommage aux anciens**  
organisé par l'AC Vert-Pré au stade  
Matches, Son tanbou, Restauration sur place ...

**SAMEDI 07 MAI 2016**

**Grand Prix du Vert-Pré**

**de 13h00 à 17h30 : Course cycliste**  
organisée par l'association JC 231  
départ et arrivée au bourg  
INFOS : Association JC231 0696 34 60 60

**DIMANCHE 08 MAI 2016**

**Fête patronale**

**"FOISONNEMENT"**

**Les Cérémonies officielles**

08h00 : Messe  
09h15 : Dépôt de gerbe  
09h45 : Défilé des associations accompagnées  
des groupes Kalans'k, Turbulan's, Gwoup 231,  
Baréyo, les majorettes : les Pétales  
Vert-Préenne, Hibicus, ASCAF et Ankansyel  
11h30 : Allocutions, vin d'honneur

**ANIMATION PODIUM**

16h30 : Show de danse avec **AS CREW**  
17h00 : **Concours de chant live** des jeunes  
de la localité accompagnés du groupe M'JAM  
19h00 : RIRE avec **LE FOUBEN**  
19h30 : Spectacle de danse avec  
**LE BALLET AFRO CARAIBE**  
20h30 : Live compas avec **JET LIVE**

INFOS : Service culturel 0596 67 73 23

**DIMANCHE 15 MAI 2016**

**Course de cycliste**

**de 14h00 à 17h00 : Course cycliste**  
organisée par FEWOSS  
Départ et arrivée à la rue des icaques

INFOS : Association Fewoss 0696 71 01 64

**SAMEDI 21 MAI 2016**

**An la wonn ba manman**

**16h00 à 22h00 : Marché de fête des mères**  
au bourg organisé par KALANS'KA animé par  
Vincent d'RCI

16h00 à 22h00 : **Marché agricole et artisanal**  
18h00 : Ouverture avec **Kalans'ka**  
19h00 : Show de danse avec **AS CREW**  
19h30 : **Défilé de mode et de coiffure**  
20h00 : Show de danse avec **BEL CABRESS**  
20h30 : Show **Live avec Jean Michel Jean**  
**Louis, Mathieu et Thierry Marthély, José**  
**Versol, Luc Labonne, Bloblo ...** et des surprises

INFOS : Association Kalans' ka 0696 43 61 40

**DIMANCHE 22 MAI 2016**

**"Sonjé 22 Mé"**

**08h00 à 19h00 : Spectacle de twirling bâton**  
à l'école Occuline Amazon organisé par  
l'association HARMONIE

INFOS : Association Harmonie 0696 33 64 67

www.ville-robert.fr  

**GRAND CONCERT LIVE DE SOLIDARITÉ "ba yo fos la"**  
au profit de la couturière AYELE et du BAR LINLIN  
**SAMEDI 11 JUIN 2016 stade du Vert-Pré de 15h à 22h**

Concert organisé par KALANS' KA  
avec les artistes Vertpréens et leurs invités :  
Jean Luc Guanel, Suzy Trébeau  
Danielle René-Corail et bien d'autres  
Tarif : 15€ - Infos : 0696 43 61 40



Fête du Pongal - Janvier 2016



Vernissage de l'exposition de Luc Marlin - Mars 2016



Grand Prix JEAN-PIERRE Emilien - Janvier 2016



Exercice Caraïbe Wave - Mars 2016



# L'animation de la Ville en images



Présentation des jeunes au drapeau - Mars 2016



Foire Agricole de LPA de Four à Chaux - Janvier 2016



Vernissage de l'exposition de DAMI - Avril 2016



Week-end Culturel de Pass' Poto - Février 2016



Tournoi de dominos - Février 2016



Vide-greniers du secours catholique - Avril 2016



Moman pawol Lestrade - Février 2016



Journée de la femme - Mars 2016



Challenge des 10 Km - Avril 2016